

CHAPITRE 8

EXPOSER SA RECHERCHE (ARGUMENTATION, EXPLICATION, DESCRIPTION)

Les séquences textuelles les plus largement présentes dans un travail de recherche sont la séquence argumentative, la séquence explicative et la séquence descriptive.

Exposer une recherche nécessite de convaincre du bien fondé de sa thèse. Il s'agit de veiller à ce que le lecteur reconnaisse la valeur des arguments et des démonstrations fournies. En même temps, prévenir la contestation implique une explication minutieuse des choix méthodologiques et théoriques effectués pour mener à bien sa recherche. Cela sous-tend en outre une explicitation précise des notions et des concepts retenus, ainsi que celle de la démarche empruntée. L'interprétation des résultats fait également appel à l'explication, tandis que la séquence descriptive se rencontre dans la présentation et la justification du corpus ou dans l'exposé de la causalité des phénomènes rencontrés. Dans ce contexte, l'articulation entre les séquences argumentative, explicative et descriptive est indéniable.

i. L'argumentation

La rédaction d'un mémoire de master, d'une thèse de doctorat ou d'un article scientifique implique la mise en valeur de son raisonnement. Il s'agit d'organiser ses idées, d'illustrer son propos, de débattre du bien fondé de ses choix théoriques et méthodologiques, de démontrer la justesse de sa thèse, de prévenir la contestation, etc. Pour ce faire, l'argumentation est au cœur du travail de rédaction dès lors qu'elle est définie comme une « démarche par laquelle on entreprend d'amener l'auditoire à adopter une position par des arguments visant à en montrer la validité. » (Oléron, cité par Meyer 1996 : 12)

Les procédés d'écriture dont dispose le scripteur pour exposer sa recherche sont variés. Parmi ceux-ci, l'*induction* constitue le mode de raisonnement dominant. La construction des connaissances est basée, entre autres, sur la possibilité de décrire un maximum de données (faits, phénomènes, situations) et de cumuler les observations

faites sur ces données afin de dégager des règles et des régularités. L'induction implique donc de partir de faits particuliers pour aboutir à une généralisation, ce qui nécessite la mobilisation de certains arguments, dont l'argument par l'exemple.

Introduit pour étayer la thèse, l'exemple s'actualise en une phrase ou en un développement plus conséquent. Il peut illustrer le propos à seule fin de renforcer ou de préciser l'argumentation.

EXEMPLE

Une étude tout à la fois descriptive et interprétative ne peut pas ignorer les modes de fabrication/circulation des écrits et cela semble d'autant plus indispensable que le corpus est issu de deux cultures. Car, comment expliquer, par exemple, le possible abandon de registres de langue, en japonais, dans les interactions "représentées" que sont les interviews de presse, sans le rattacher à ses conditions de production et aux impératifs médiatiques qui en découlent ?

[[26] : 132-133]

Il peut également permettre d'étendre la portée d'un phénomène à partir d'un ou de plusieurs cas particuliers.

EXEMPLE

Pour la catégorie fruit, par exemple, les sujets interrogés par E. Rosch (1973) ont donné la pomme comme meilleur exemplaire et l'olive comme membre le moins représentatif. Entre les deux, on trouve, par ordre décroissant sur une échelle de représentativité, la prune, l'ananas, la fraise et la figue.

[[61] : 48]

L'induction peut également se réaliser au travers de l'argument par la cause. Ce type d'argument consiste à mettre en avant l'origine du problème. Selon la nature de la cause (immédiate ou profonde) et le but poursuivi, le développement proposé pourra être plus ou moins approfondi. Une étude rigoureuse implique cependant une présentation précise de la causalité des phénomènes observés.

EXEMPLE

La méconnaissance des règles qui régissent l'emploi de certaines formes linguistiques comme les marqueurs d'adresse – dont l'une des fonctions pragmatiques est de renvoyer au niveau relationnel : proche vs distant, déferent vs méprisant, tendre vs injurieux, etc. [...] – peut entraîner des dysfonctionnements communicatifs importants. La prise de conscience de l'existence de paramètres (contextuel, relationnel, statutaire, etc.) identiques aux deux langues/cultures en présence, mais dont la portée diverge, est essentielle dans la prévention de malentendus et pour la préservation des faces. C'est pourquoi, avoir à l'esprit les différences de modalités d'emploi de certains marqueurs en apparence similaires est primordial. Il en va ainsi des formes allocutoires du français et du russe qui, bien qu'appartenant à une même catégorie grammaticale, celle des pronoms, comportent des règles d'utilisation culturellement marquées.

[28]

L'analogie proportionnelle relève également de l'argumentation et renvoie à l'affirmation selon laquelle « a » est à « b » ce que « c » est à « d » :

$$\frac{a}{b} = \frac{c}{d}$$

Un exemple célèbre de raisonnement par analogie est la formule inspirée de Karl Marx : *La religion est l'opium du peuple*, et développée par Régis Debray dans un autre argument par analogie : *La religion n'est plus l'opium du peuple, mais la vitamine du faible*.

L'argument d'autorité est très présent dans les travaux de recherche, du fait de l'inscription de ceux-ci dans un réseau de discours scientifiques et de l'usage des citations. La démarche, qui consiste à s'appuyer sur les dires d'un auteur, d'un locuteur considéré comme autorisé à confirmer la validité d'un fait ou d'une proposition, permet de renforcer le propos. L'argument d'autorité peut être formalisé de la manière suivante : P, car X dit que P [et X est une autorité en la matière].

EXEMPLES

S'agissant de la rhétorique grecque, d'après J.-J. Robrieux, l'un des modes d'exposition les plus répandus dans les discours antiques consistait en la succession d'une partie introductive (l'exorde), de l'exposé des faits (la narration), de l'énoncé des arguments (la confirmation), d'une "parenthèse mobile" (la digression) destinée à agir sur l'auditeur et d'une séquence conclusive de type passionnel (la péroraison) (1993 : 21).

[[26] : 115]

[...] alors que les [journaux] [télévisés] français constituent les deux tiers de l'offre d'information de la télévision, selon E. Faul (1993 : 309), la télévision allemande propose une large offre de magazines d'information politique, économique et sociale.

[[95] : 210]

À l'opposé du mode inductif, on rencontre le mode déductif ou par syllogisme qui part d'une affirmation générale (la prémisse) pour arriver à une conclusion particulière. La déduction est le mode d'argumentation privilégié des travaux de recherche qui s'emploient à vérifier et appliquer une théorie. À un niveau microstructurel, la déduction est utilisée dans tout travail de recherche dès qu'il s'agit d'appliquer des définitions. Cette configuration peut être illustrée ainsi : A est B, C est A donc C est B.

Dans le champ de la recherche, le développement d'un syllogisme à partir d'une affirmation générale permet de mettre au jour des contradictions ou des imprécisions, comme dans l'exemple ci-dessous :

Les noms propres en français ne portent pas d'article [affirmation qu'on trouve souvent dans les grammaires]

(la) France est un nom propre

Il ne porte donc pas d'article

Ce syllogisme peut donner lieu au raisonnement suivant : si la conclusion est fausse, au moins une des prémisses du syllogisme est fausse ; ainsi, s'il est faux de dire que le nom « France » ne porte pas d'article, cela signifie soit que « France » n'est pas un nom propre, soit que l'affirmation selon laquelle « les noms propres en français ne portent pas d'article » n'a pas de portée générale. Il est également possible de considérer la conclusion comme vraie, à ce moment-là le syllogisme est valide, en revanche le problème qui se pose est d'expliquer (aussi bien du point de vue de la théorie grammaticale que devant des étudiants étrangers, par exemple...) la présence de « la » devant le nom « France » dans la plupart des contextes.

Partir d'un tel syllogisme permet donc de poser une problématique de recherche en la basant sur une règle donnée comme incontestable, mais dont les limites prêtent à discussion.

L'induction et la déduction caractérisent deux démarches de recherche différentes. Mais, au final, induction et déduction se rencontrent et se relaient dans un travail de recherche, la première prenant en charge les parties descriptives, le travail sur corpus,

etc., tandis que la deuxième intervient au niveau de l'application des théories. Quelle que soit la démarche choisie, il convient donc de maîtriser et d'apprendre à enchaîner les deux modes argumentatifs.

2. L'explication et la description

Ce qui distingue l'argumentation de l'explication repose notamment sur le fait qu'argumenter suppose le déploiement de preuves, d'arguments et de contre-arguments mis en discussion en vue d'une adhésion que le destinataire accordera sans problème à l'explication.

Quant au rapport entre explication et description, il est de type complémentaire dans la mesure où, dans l'exposition d'une recherche, il convient de décrire avant tout l'objet concerné pour ensuite tenter d'expliquer sa nature, son comportement, etc. Dans cette perspective, décrire consiste à répondre à la question « comment ? », alors qu'expliquer renvoie à la question « pourquoi ? ».

L'explication contient la réponse à une question posée ou supposée avoir été formulée. Ce type de séquence peut renfermer la définition de notions ou de concepts ; elle peut aussi être destinée à faire comprendre un phénomène, un événement, un processus, etc.

On distingue généralement deux formes d'explication (voir Moirand 2000) :

- « A explique quelque chose à B »

Le chercheur explique à ses pairs le cheminement de son raisonnement.

- « X explique Y »

Un certain type d'étoiles explique le pourquoi de la formation de certains trous noirs.

La première configuration implique, en l'occurrence, un rapport entre humains, dont le premier révèle ou justifie sa pensée face au deuxième, qui peut avoir une posture de juge ou d'apprenant.

La deuxième configuration suppose la mise en relation de phénomènes dont l'un donne un éclairage sur les agissements de l'autre.

2.1 PRÉSENTER UNE EXPLICATION

L'introduction d'explications se réalise dans des démarches variées qui ne se situent pas toutes au même niveau. La définition, la description, la comparaison et certaines procédures visuelles (schémas, graphiques, tableaux...) constituent des formes de présentation de l'explication.

2.1.1 La définition

Livrer le sens d'un terme, d'une expression, d'une notion, etc. relève de l'explication. Ainsi, définir peut consister à classer, à catégoriser un élément en l'introduisant dans un sous-ensemble (hyponymie) ou dans un ensemble plus grand (hyperonymie) :

La linguistique est une discipline qui relève des sciences humaines.

La maladie de Creutzfeldt Jakob est une infection neuro dégénérative, classée dans les maladies à prions.

Définir peut également permettre de préciser le sens d'une notion :

L'épanarthose, appelée aussi *rétraction* ou *expolition*, consiste, pour un auteur, à revenir sur ce qu'il a dit pour le nuancer ou même le rétracter.

[[108] : 75]

En outre, définir peut impliquer la prise en compte des conditions d'emploi d'un terme, de ses origines, de ses fonctions, des éléments qui le constituent, etc.

Étymologiquement, les mots de « sémiotique » et de « sémiologie » viennent tous deux du grec et renvoient directement à la notion de signe, même si, au cours des dernières années, ils ont pris des acceptions quelque peu divergentes.

[[32] : 122]

La définition est « un instrument privilégié de l'univocité, vertu majeure du discours scientifique » (Plantin 1990 : 225). Dans un travail de recherche, il est en effet important de faire usage de la définition aussi souvent que nécessaire, afin de préciser le sens des termes et des notions ainsi que l'usage que l'on en fait.

Définir les notions permet d'éviter les ambiguïtés et de mettre en place les cadres de la discussion et de l'argumentation scientifique. Ainsi, il n'est pas rare de devoir redéfinir les termes scientifiques afin de les « adapter » aux objets sur lesquels on travaille ; Plantin (*ibidem*) voit la redéfinition comme une technique de résistance à la réfutation. En même temps, comme il convient de préserver une terminologie partagée au sein d'un champ disciplinaire, ces redéfinitions ne devraient pas trop éloigner les notions des emplois habituels. Les définitions-citations (voir chapitre 7) alternent donc avec les définitions produites *ad hoc*.

EXEMPLE DE DÉFINITION-CITATION

Les noms de pays sont considérés comme un type de noms propres et appellent donc à la même définition : forme servant à singulariser un particulier, ayant une série de caractéristiques formelles « bien connues » (Charolles 2002a : 53)

[[25] : 27]

EXEMPLE DE REDÉFINITION

Suite à ces observations, il est possible de redéfinir la notion de *mémoire du référent* (Flaux 1991) comme un mécanisme qui préserve l'actualité du lien entre l'événement et le lieu qui l'a hébergé.

[[25] : 491]

2.1.2 La description

« Une description est l'énumération des attributs d'une chose. » (cf. l'*Encyclopédie*, cité par Adam 1992 : 81). De plus, comme décrire implique la représentation détaillée d'un fait, d'un phénomène et de son déroulement, cette démarche est étroitement liée à l'explication.

EXEMPLE

Les maladies à prions sont des **maladies dégénératives du système nerveux central**, de l'homme ou de l'animal, qui se manifestent par des **troubles neurologiques et musculaires**. Une **période d'incubation longue**, pouvant durer **plusieurs dizaines**

d'années, débouche toujours sur une **évolution rapide et fatale**. Le terme spongieux rappelle que l'ESB cause des **cavités cérébrales**, lui donnant un **aspect spongieux**. Cet aspect s'accompagne d'une **perte neuronale**, d'une **prolifération gliale**, et de **dépôts protéiniques en plaques**.

[133]

Les salutations non verbales peuvent s'effectuer sans contact (**inclinaison de la tête, main portée au chapeau, signe de la main, clin d'œil**, etc.) ou avec contact (**poignée de main, bise amicale**, etc.). Toute salutation verbale s'accompagne, d'autre part, de manifestations non verbales : **regard, mouvement de la tête**, et fréquemment **sourire**.

[[112] : 64]

2.1.3 La comparaison

La mise en relation d'un phénomène avec un autre, plus connu, facilite la compréhension de ce phénomène. L'explication recourt fréquemment à cette forme de rapprochement que permet la comparaison.

EXEMPLE

Sous le microscope, on découvre que les coupes de cerveau sont à la fois pleines de vides, comme une éponge, et d'amas de protéines [...] [d] où le nom d'encéphalopathie spongieuse bovine (ESB) [...]

[66]

2.1.4 Les graphiques, les tableaux, les images...

Pour faire comprendre un processus, un mécanisme, etc., on peut recourir à des images, des graphiques, des tableaux ; autant d'éléments permettant de visualiser et d'enrichir l'explication.

2.2 PROCÉDURES PRIVILÉGIÉES PAR L'EXPLICATION

Les formes caractéristiques de la séquence explicative sont notamment :

- le présent atemporel

La terre tourne autour du soleil.

- le vocabulaire de spécialité

En botanique, le stigmate est la partie supérieure du pistil qui reçoit le pollen.

- les néologismes

Nous appelons « taxèmes » [...] tout comportement, verbal ou non verbal, susceptible de marquer une relation hiérarchique entre les interactants [...]

[[59] : 74]

- les verbes d'état (*être, devenir, paraître, sembler, demeurer, rester, avoir l'air, passer pour...*)

L'observation des aphasiques est source de nombreuses connaissances sur le langage.

[[23] : 297]

Mais cela paraît peu traverser la communauté des astronomes et des astrophysiciens en France, dans la mesure où le rationalisme a été constitutif de sa rupture épistémologique et donc de la constitution du domaine en tant que science.

[88]

L'hypothèse d'une influence directe du billet sur le courrier électronique semble peu probable, tant les normes d'écriture du billet sont étrangères aux utilisateurs de messagerie électronique.

[64]

- les présentatifs

C'est un mammifère omnivore.

- les subordonnées relatives à valeur explicative

Comme on le voit, un même locuteur (en l'occurrence un homme) qui, **dans l'exemple donné est professeur de collège et a une quarantaine d'années**, peut utiliser toutes sortes d'appellatifs pour se désigner ou pour référer à autrui.

[[26] : 177]

2.3 INTRODUIRE UNE DESCRIPTION

Comme on l'a mentionné *supra*, il est parfois mal aisé de distinguer une description d'une explication. Le glissement d'une séquence à l'autre peut en effet être très rapide.

Différencier les deux séquences peut cependant s'effectuer au travers de l'examen des éléments livrés dans la séquence descriptive, lesquels sont relatifs à des faits, des situations, des objets que l'on introduit à l'état brut. Ces éléments ne sont soumis à aucune forme d'interprétation de la part du scripteur qui, pour appuyer son propos, pourra l'enrichir d'illustrations (cartes, graphiques, tableaux, photos...).

Lors de l'exposition d'une recherche, la description est notamment présente pour :

- informer des conventions d'écriture, des choix de traduction ou de transcription, etc.

[Conventions de transcription de corpus oraux]

Silences et pauses : (.) Pause (dans le tour d'un locuteur) inférieure à 1 seconde [...]

(3") Pauses chronométrées (supérieure à 1 seconde)

[[122] : 25]

- présenter la méthode de recueil des données retenue (mode de conception du questionnaire, description du terrain, nature et taille de l'échantillon, etc.)

Pour compléter l'approche des mécanismes à l'œuvre dans le milieu médiatique, on a effectué une enquête auprès d'une quarantaine de professionnels français et japonais travaillant majoritairement pour des organes de presse nationaux. [...]

Une première observation du corpus nous a conduite à rédiger un questionnaire abordant trois aspects : l'aspect matériel du face-à-face et son influence sur la mise en texte, la forme de l'article et l'aspect iconique.

Excepté pour les questions concernant l'insertion de photographies, on n'a pas effectué de modifications entre les questionnaires français et japonais, le second ayant été traduit à partir du premier.

[[26] : 71]

- préciser un mécanisme, un procédé, le fonctionnement d'un appareil, etc.

L'échange [...] est composé au minimum de deux interventions produites par des locuteurs différents, l'intervention du premier locuteur (intervention initiative) imposant des contraintes sur l'intervention réactive que doit produire le second locuteur.

[[122] : 37]

Pour la description de l'appareil [vocal], nous nous bornons à une figure schématique, où A désigne la cavité nasale, B la cavité buccale, C le larynx, contenant la glotte [...] entre les deux cordes vocales.

([113] : 67)

- présenter le corpus, fournir un compte rendu d'enquête, etc.

Les corpus sont constitués d'interactions radiophoniques interactives (des phone-ins), dans lesquelles l'animateur de l'émission reçoit un invité avec qui les auditeurs peuvent s'entretenir en téléphonant. Le corpus arabe, d'une durée de trois heures, comprend trois émissions du programme « Une heure pour l'auditeur » [...] diffusé sur la station de radio « La voix du Peuple » [...] ; deux de ces émissions reçoivent des artistes. Le corpus français, d'une durée de deux heures, comprend deux émissions du programme « Génération Europe 1 » (station « Europe 1 »), où les invités sont des artistes.

([123] : 45)

- retracer de grands moments historiques, rapporter la vie d'un personnage, caractériser brièvement une œuvre, etc.

En 1861, le neurologue français Paul Broca a l'occasion d'examiner le cerveau d'un patient qui présentait, quelques jours avant sa mort, une incapacité totale à parler. Il découvre alors que cet homme souffrait d'une lésion dans le lobe frontal gauche. Après quelques années et l'observation de plusieurs autres cas, P. Broca suggère en 1864 que l'expression du langage est contrôlée par une zone située dans l'hémisphère gauche. Cette zone fut appelée l'aire de Broca.

([23] : 297)

2.4. PROCÉDURES PRIVILÉGIÉES PAR LA DESCRIPTION

Les formes caractéristiques de la séquence descriptive sont notamment :

- le présent et, plus sporadiquement, le passé composé et le futur

Après avoir présenté, dans le chapitre 1, le cadre dans lequel s'inscrit le projet comparatif ainsi que les principes de constitution des corpus, nous introduisons, dans le chapitre 2, différents aspects relatifs au milieu médiatique français et japonais [...].

([26] : 17)

- les tournures déclaratives à la forme affirmative ou négative

Lorsqu'en 842, deux des petits-fils de Charlemagne, Charles et Louis, s'allient contre leur frère Lothaire, ils signent cette alliance dans leurs langues respectives : le germanique d'une part, le roman de l'autre. Pour une fois, le latin n'a pas été utilisé. La rupture est significative.

([93] : 77)

- la troisième personne

Des grands journaux de reportage comme *L'Illustration* ont souvent publié des récits de voyage dans lesquels le lecteur suivait ce personnage principal un peu mythique qu'était le reporter, souvent s'exprimant à la première personne du singulier, à travers sa découverte de territoires méconnus.

([93] : 49)

Cette présentation du fonctionnement des principales séquences nécessaires à l'exposition d'un travail de recherche n'est pas exhaustive. Elle constitue un aperçu des configurations pouvant être mises en œuvre selon la séquence concernée : argumentative, explicative ou descriptive.

3. Exercices d'application

EXERCICE 1

Indiquez à quelle séquence dominante (argumentative, explicative ou descriptive) appartient chacun des extraits ci-dessous.

1. Les récits de voyage sont illustratifs de la quête de ressemblances et différences qui constitue souvent la première étape des comparaisons. Ils rendent compte de manière quotidienne (au travers d'un journal par exemple) ou thématique d'une réalité étrangère.
([127] : 24)
2. Les nasales *m*, *n*, *ñ* [gn] sont proprement des occlusives sonores nasalisées ; quand on prononce *amba*, la lèvre se relève pour fermer les fosses nasales au moment où l'on passe de *m* à *b*.
([113] : 72)
3. Les régressions logistiques portent sur des variables qualitatives et dichotomiques – par exemple, le fait d'être ou non au chômage. L'objectif est de « formuler un modèle où la valeur de la variable à expliquer est conçue comme une fonction d'un certain nombre de variables explicatives dont il s'agit d'estimer les effets sur la variable dépendante » [...]
([127] : 247)
4. L'enjeu de toute recherche comparative réside dans la formulation de théories valides pour l'ensemble des cas étudiés. C'est ce que soulignent A. Przeworski et H. Teune [1970] qui ont sans conteste analysé le plus finement les modalités d'une généralisation maîtrisée, même si le cadre systémique qui est le leur peut paraître aujourd'hui désuet [...]
([127] : 266)
5. Le parfait intransitif comporte le schème suivant : sujet au nominatif + participe invariable en -eal + « être ».
([7] : 180)
6. La matière de la linguistique est constituée d'abord par toutes les manifestations du langage humain, qu'il s'agisse des peuples sauvages ou des nations civilisées, des époques archaïques, classiques ou de décadence, en tenant compte, dans chaque période, non seulement du langage correct et du « beau langage », mais de toutes les formes d'expression.
([113] : 20)

EXERCICE 2

Transformez les séquences argumentatives qui suivent en séquences explicatives.

1. Si, comme le dit Bakhtine, chaque sphère de l'activité humaine a son propre répertoire de genres, avec ses normes de fonctionnement, il est normal qu'au fur et à mesure du surgissement de nouvelles activités ou de l'évolution de certaines pratiques professionnelles, liées souvent à l'évolution des supports (dans les médias, avec l'internet, avec l'apparition des « gratuits »...), on assiste à une reconstitution des répertoires.
([87] : 9)